

LE MADAWASKA

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicov.

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J. G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration

"NOS JOURNAUX"

Notre distingué confrère de Rimouski "Le Progrès du Golfe" avait dans sa livraison de la semaine dernière un article fort bien tourné et très à point sur l'importance de la presse dans la vie d'un peuple et sur la valeur plus ou moins appréciée du journal hebdomadaire qui dessert bien souvent au prix de grands sacrifices les intérêts de la région qu'il représente.

Au sujet de l'importance du journal, le confrère écrit:

"La plus certaine expression et la plus véridique de la pensée d'un peuple, d'une race, d'une nation toute entière, — son meilleur, pour ne pas dire son unique moyen de défense de ses droits, de ses usages, de ses coutumes, de ses lois, de sa langue et de ses traditions, — l'instrument le plus efficace de son instruction, de son éducation, de son progrès et de son développement, tant intellectuel que matériel et qu'économique, — c'est la presse.

"Depuis que pensent les hommes, l'oeuvre écrite a toujours traduit le plus fort de leurs aspirations, le plus profond de leurs sentiments leurs joies et leurs douleurs, que ce soit en prose ou que ce soit en vers.

"Les journaux, sous toutes leurs formes, depuis qu'il en existe, ont mis mieux encore, à la portée de tous, cette puissance infinie et aux échos multiples de la pensée écrite, et jeté dans l'âme populaire les germes les plus féconds de radieuses moissons.

"D'un bout à l'autre du monde civilisé, la presse est maîtresse aujourd'hui. Elle est devenue une nécessité, un besoin, plus même: un devoir.

"Quand un peuple surtout est partie d'un tout et qu'il n'y forme qu'une minorité, si puissante fut-elle, la presse lui est aussi nécessaire et doit lui être aussi chère que le plus sacré de ses droits, celui de parler sa langue.

"De la parler, donc de l'écrire. Et l'écrivain, de traduire par elle ce qu'il a de meilleur en lui, de le défendre, de l'exalter et de le faire connaître.

"Or, nous sommes ce peuple-là nous autres descendants de français, Canadiens au véritable sens du mot. Nous formons cette partie dont je parle, dans un tout qui s'appelle le Canada et va des rives proches de l'Atlantique aux lointains rivages du Pacifique, des frontières de la république voisine aux confins du Pôle Nord.

"Notre race est unie, malgré d'intestines querelles plus apparentes que réelles. Nous avons une discipline, nous sommes fiers de notre ascendance, nous tenons à nos lois, à notre langue, à notre foi. Nous sommes jaloux de nos droits, de nos prérogatives. Nous nous développons, bien que lentement encore, notre richesse s'accroît, notre niveau intellectuel s'élève chaque jour, nos fils seront instruits, nous bâtissons pour eux, — mais nous n'avons pas encore compris le rôle de la presse parmi nous."

Puis le confrère continue en faisant une revue des journaux de langue française qui se publient dans la province de Québec: dix quotidiens, à peu près quarante hebdomadaires et environ dix journaux mensuels, sans compter les revues littéraires, commerciales, musicales, et autres.

Moins fortunés que leurs compatriotes du Québec, les Acadiens des Provinces Maritimes n'ont au service de leurs intérêts que trois journaux hebdomadaires dont la circulation totale n'atteint probablement pas neuf mille exemplaires par semaine, pour une population acadienne de plus de deux cent mille.

C'est pourquoi les remarques que fait le confrère de Rimouski au sujet des journaux hebdomadaires de la province de Québec conviennent justement et peut-être plus encore à la presse acadienne.

"Tous nos journaux hebdomadaires de la province de Québec devraient, d'abord, avoir au moins le double des abonnés qu'ils ont. Ils devraient aussi recevoir de tous ceux qui les entourent un encouragement infiniment plus grand. L'annonce locale devrait y être beaucoup plus abondante, l'annonce nationale devrait y être plus fréquente, l'annonce internationale elle-même devrait s'y rencontrer, ce qui n'est pas maintenant.

"Les directeurs de nos journaux sont, de nos jours de véritables apôtres et d'incroyables exceptions. Choisis, dans toutes nos villes, parmi l'élite des nôtres, ils sont peut-être ceux qui travaillent le plus pour gagner le moins. Les administrateurs de nos hebdomadaires, ceux qui en assument la charge financière, connaissent les heures les plus difficiles et ignorent, la plupart du temps, les heureux-surplus et souvent même les plus petits bénéfices.

"Et pourtant, nous tenons tous à nos journaux, nous les attendons avec impatience, nous les lisons avec intérêt, nous voulons qu'ils paraissent, leur disparition nous serait un chagrin, ou même une colère, mais nous trouvons tout naturel qu'ils "vivotent" au lieu de vivre, qu'ils demeurent un modeste étendard au lieu d'être un puissant drapeau.

"Nous péchons par manque de logique, nous sommes inconséquents avec nous-mêmes, et c'est là une grave faute contre cette coopération nationale nécessaire qui devrait nous guider beaucoup plus souvent dans les actes de notre vie."

En terminant l'auteur de cet article demande s'il y a des remèdes à apporter à cette situation et annonce qu'il en étudiera dans un prochain article. Il nous fera plaisir de faire connaître ces remèdes à nos lecteurs.

Gaspard BOUCHER.

G. N. TRICOCHE

VARIETES

LA CRISE DU BACCALAUREAT en FRANCE

Le baccalauréat, qui est le couronnement des études secondaires en France, a toujours donné lieu à des critiques. La principale, existant encore aujourd'hui, est que le travail, la conduite scolaire de l'étudiant ne sont pas pris en considération dans cet examen. Un "canevas" chanceux peut passer alors qu'un excellent élève, pris au dépourvu ou intimidé, se trouve échouer. De mon temps, un des grands défauts du baccalauréat es-lettres, par exemple, était que la langue française y était totalement sacrifiée aux langues mortes. On demandait au candidat de traduire du grec à livre ouvert, mais on ne l'interrogeait ni sur la syntaxe, ni, d'une façon sérieuse, sur la littérature de son pays. Aussi nombre de ces bacheliers étaient-ils très faibles même en orthographe. A l'heure actuelle, il y a cinq épreuves écrites, il est vrai; toutefois, vu le nombre des candidats, il y a ainsi, rien qu'à Paris, 100,000 copies à corri-

ger, en quelque sorte à la vapeur, par les examinateurs. En province, c'est à l'avenant. Or ces examinateurs, à présent, pris un peu partout car les professeurs des Facultés sont débordés, et rémunérés moins de 4 francs par heure pour ce travail de baccalauréat, manquent de temps, et souvent de zèle et de compétence. Les fraudes sont devenues courantes, les candidats pouvant fréquemment se procurer à l'avance, moyennant finance, le sujet de l'épreuve. Dans ces conditions, le niveau de l'examen a baissé lamentablement. L'on a vu — pour ne citer que trois exemples — des candidats déclarer que Boileau était un grand satyre — au lieu d'une satirique — que les "Caractères" de La Bruyère étaient une pièce de théâtre; que le fameux critique St. Beuve était réellement une Sainte du Paradis... On comprend que le Parlement français se soit saisi enfin de la question!

George Nestler Tricoche.

LES OEUVRES DE PIE XI

Huit années se sont succédées depuis l'avènement de Pie XI. Ce pape a-t-il comblé les espérances de ceux qui accueillent favorablement son élection en 1922? En cette année-là, les germes de haine qu'a laissés après elle la Grande Guerre, sont encore vivants; la paix est loin d'être parfaitement établie dans l'univers. Cette bonne entente générale, Pie XI la désire ardemment. Dans son encyclique-programme, "Ubi Arcano" du 23 décembre, 1922, il nous le dit en termes manifestes: "La tâche qui s'impose avant toute autre, c'est la pacification des esprits. . . . Ce qu'il faut, c'est une paix qui pénètre les coeurs et les ouvre peu à peu à des sentiments réciproques de charité fraternelle. Une telle paix ne saurait être que la paix du Christ". . . . La paix du Christ dans le règne du Christ! Voilà en résumé le programme du nouveau pape, programme qu'il a amplement réalisé jusqu'à ce jour.

La tâche a été difficile, elle est loin d'être terminée, mais beaucoup a été fait, l'oeuvre accomplie a été grandiose. Pie XI a favorisé, au sein de l'Eglise un retour à une vie religieuse plus intense; il a travaillé à la paix politique et religieuse; enfin, il a propagé au loin le règne du Christ par l'impulsion qu'il a donnée au mouvement missionnaire. Surtout durant les premières années de son pontificat, le Saint-Père opéra comme une réforme intérieure de l'Eglise, et cette réforme se continue encore aujourd'hui. C'est ainsi qu'en 1925, nous voyons le chef de l'Eglise instituer la fête du Christ-Roi. N'est-ce pas là la plus belle expression de la devise de son pontificat? "Pax Christi in regnum Christi!" Proclamer la royauté du Christ, c'est le digne couronnement de cette partie rénovatrice de son oeuvre!

Il est un mouvement qui paraît essentiel au progrès de la vie chrétienne dans l'état actuel de l'Eglise: c'est l'apostolat laïque. Pie XI a compris tous les bienfaisants effets de cette action sociale. Cet apostolat, d'après lui, doit être tout à fait religieux, n'embrassant pas l'action politique. Il veut des hommes d'expérience, formés au point de vue moral et religieux. C'est dans son encyclique "Ubi Arcano" qu'il insiste sur ce point; il encourage cette collaboration qui fait des laïcs "la race élue et le sacerdoce royal".

Dependant tout ce qui peut nuire aux intérêts de la religion, le pape ne tarde pas à le condamner. C'est ainsi qu'il a été contraint de se prononcer contre un mouvement d'insubordination obstinée de la part de l'Action Française.

C'est pour prévenir de tels dangers que Sa Sainteté favorise l'action catholique. Des hommes sérieux qui comprennent bien leur rôle de catholiques, qui font passer leurs intérêts religieux avant leurs intérêts politiques ne se révolteront jamais contre le chef visible de l'Eglise. Ces hommes ont besoin d'une solide formation intellectuelle, surtout dans le domaine religieux. Quand l'acquiesceront-ils, cette formation? Durant leur jeunesse.

Pie XI encouragera donc les études; on lui donne même le nom de "Protecteur des études". Tout récemment encore, il lançait une encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse catholique.

Longtemps bibliothécaire avant d'être évêque, Pie XI a des motifs personnels à l'encouragement des sciences. Il en a lui-même tracé le programme.

Et quant à la méthode philosophique, Pie XI n'en voit qu'une "qui permette aux étudiants de devenir de vrais philosophes": la méthode scolastique, la méthode de saint Thomas d'Aquin. Le Saint-Père a en effet sans cesse recommandé la doctrine thomiste; il a signalé maintes fois "quel fondement incomparablement solide elle présente pour la construction scientifique".

Pie XI prêche aux jeunes gens l'idéal; ne disait-il pas à la jeunesse de France: "Toujours plus, toujours mieux; toujours plus de vérité, plus de bien, plus de paix, plus de charité et surtout plus de sainteté". Ces paroles s'adressent indirectement à tous les étudiants catholiques.

Le pape a donc profité de multiples occasions pour intensifier la foi au sein de l'Eglise. Il s'est aussi tourné vers l'extérieur pour tenter le rapprochement des Eglises séparées. Il a senti le besoin d'une concorde entre les Eglises; il a désiré ardemment voir se réaliser la promesse du Christ: "Et fiet unum ovile et unus pastor".

(A Suivre)

"Le Nouvelliste"

Trois-Rivières, P. Que.

QUI EST GANDHI ?

Ceux qui lisent les journaux n'ont pas manqué de voir ce nom à maintes reprises depuis quelques semaines. Il sera intéressant pour eux de savoir qui est cet individu, au laid visage, qui fait tant parler de lui dans le monde entier. "Le Nouvelliste" nous en fournit une bonne description.



Gandhi est âgé d'un peu plus de soixante années. Il a vu le jour le 2 octobre 1869 à Porbandar, sur la mer d'Oman. Son grand-père et son père furent premiers ministres, mais tous deux subirent la disgrâce du gouvernement britannique en raison de leur caractère difficile.

Lui-même fit ses études en Angleterre, à l'Université de Londres et à l'école de droit. Il y apprit à aimer la liberté. Et il voulut la donner au peuple hindou.

Avocat à Bombay, Gandhi acquit rapidement une grande notoriété, qui porta ombrage aux Anglais. Il dut s'exiler. Il partit pour l'Afrique du Sud.

Il se trouva là-bas en butte à l'hostilité des colons britanniques qui ne pouvaient admettre qu'un avocat "de couleur" se présentât à la barre des tribunaux.

Il y avait 150,000 Hindous dans le pays. Gandhi s'improvisa leur défenseur et fonda un journal pour soutenir leurs revendications. Dès lors il connut les per-

sécuteurs et la prison. En 1914, Gandhi retourna dans son pays natal. La guerre éclata; il partit pour l'Angleterre, con seilla à ses compatriotes la levée en masse, lui-même leva un corps d'ambulanciers espérant qu'après la victoire l'Empire britannique reconnaissant, donnerait des libertés à l'Inde. Il fut cruellement déçu et dès lors entra en lutte contre l'Angleterre.

Et depuis, il n'a cessé de défer le colosse britannique, qui, malgré les condamnations dont il se fit frapper par ses tribunaux, n'a pu le dompter.

LES BOUTONS disparaissent vite

"Les boutons disparaissent tellement vite avec "Sootha-Salva" que vous les voyez se dessécher. Plusieurs disparaissent en une nuit. Demandez "Sootha-Salva" à votre pharmacien aujourd'hui. Nouvelle beauté de peau demain matin.

POUR MARIAGE et autres occasions commandez vos FLEURS à la PHARMACIE VAN WART EDMUNDSTON, — N.-B.

AVIS PUBLIC

Arrangements de Taxes Scolaires

Les contribuables du District d'Ecole No. 1 d'Edmundston qui n'ont pas encore réglé leurs taxes scolaires sont priés de le faire d'ici au 15 mai.

A cette date la liste des retardataires sera préparée et rendue publique. Prière de régler dès maintenant afin de s'éviter ce désagrément.

LE SECRETAIRE.

Procurez-vous le:

REMEDE DE LA FAMILLE

Cette préparation contient de l'Huile de Foie de Morue, huile d'olive, du Miel, des oeufs frais, de la crème, de l'huile de menthe. Elle est excellente pour la Toux, la Grippe et les Rhumes.

Bouteille 10 onces - 50c.

P. W. MARTIN

Manufacturier de Médecines Patentées No. 19, Quarante-cinquième Ave. Edmundston, N.B.



NEW BRUNSWICK

Une Demande de Coopération

FAIT PAR LE

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DU N.-BRUNSWICK

LES Grandes Routes de la province du Nouveau-Brunswick ont pris de l'importance et ont été améliorées au point qu'elles représentent maintenant un placement de plus de \$26,000,000. Des millions seront ajoutés à ce placement cette année, et il faut presque un million de dollars annuellement pour entretenir efficacement les routes de la province.

Quelque large que puissent paraître ces montants, ils seraient encore plus grands si ce n'était de la coopération des habitants de la province qui réalisent de plus en plus chaque année que le soin, la courtoisie et le bon sens sont choses payantes dans l'emploi d'un véhicule moteur et l'usage des routes publiques. Des milliers de dollars qui auraient été dépensés pour la réparation des grandes routes sont maintenant économisés grâce aux soins qu'exercent les conducteurs d'automobiles et de camions.

Confiant que cette coopération du public de la province en général se continuera à un plus grand degré et réalisant l'emploi plus grand des automobiles pour un but d'utilité, le Ministre des Travaux Publics, exerçant l'autorité qui lui a été conférée par la Section 67 de l'Acte de la Voie: a, décidé de ne pas fermer les routes à la circulation ce printemps, mais de mettre des restrictions pendant la période de danger, comme suit:

Seuls les autos de passagers d'une pesanteur n'excédant pas 3,200

lbs et les véhicules commerciaux dont le poids et la charge n'excèdent pas 3,500 lbs, peuvent circuler sur les grandes routes de la

province pendant que la gelée sort du sol.

Pendant cette période tous les véhicules-moteurs ne devront pas

dépasser une vitesse de 20 milles à l'heure.

Dans l'intérêt public il est nécessaire que ces restrictions soient observées et à cet effet la coopération des habitants de la province est requise. On demande aux automobilistes de conduire lentement et avec prudence et de ne voyager qu'en cas de nécessité tant que la gelée ne sera pas sortie du sol. Ceux qui sont coupables d'infractions devraient considérer ceci comme un avis qui toute infraction à la loi sera poursuivie vigoureusement.

Nous espérons que vous nous aiderez. Merci!

Departement des Travaux Publics du N.-B.

L'Hon. D. A. STEWART, MINISTRE

Écoutez au Radio la Conférence sur la Circulation des Automobiles, sur les Routes du Nouveau-Brunswick, jeudi le 1er mai à 7.50 du soir. — Postes CFNB, CFBO, et CNRA.